



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 30 mars 2007

Communiqué de presse

INTESA SANPAOLO CÈDE 29 AGENCES À FRIULADRIA

Après approbation de la Banque d'Italie, Intesa Sanpaolo S.p.A. a annoncé la cession de 29 de ses agences à FriulAdria, avec prise d'effet le 1er avril 2007.

Les actions résultant de cette opération seront ensuite vendues par Intesa Sanpaolo à Cariparma, filiale italienne de Crédit Agricole S.A. qui contrôle Banca Popolare FriulAdria, pour un montant en numéraire de 136 millions d'euros. La plus value totale correspondante de 70 millions d'euros environ sera inscrite au compte de résultat consolidé d'Intesa Sanpaolo au deuxième trimestre 2007.

Cette procédure est conforme aux informations transmises dans les communiqués émis par Banca Intesa et Crédit Agricole S.A. le 11 octobre 2006 et par Intesa SanPaolo et Crédit Agricole S.A. le 1er mars 2007 et dans la décision de l'autorité italienne chargée de la concurrence (AGCM), émise le 20 décembre 2006.